

Avoir le bon profil....

Par **Olivier**, le **26/01/2004** à **23:50**

Pour ce qui est de vos profils, je voudrais juste vous rappeler qu'il est très important pour nous comme pour les autres membres de ce forum que vos profils soient convenablement remplis, en particulier votre localisation.

En effet, d'autres étudiants peuvent se trouver près de chez vous et donc pourraient éventuellement se déplacer pour vous aider de manière plus complète, voire travailler régulièrement avec vous, ce qui est, comme chacun sait, un atout indéniable dans la réussite des études supérieures.

Merci donc aux nouveaux membres de tenir compte de ces remarques et aux membres déjà inscrits de procéder aux compléments de profils qui s'imposent.

D'avance merci à tous
Bonne navigation

Par **Olivier**, le **01/03/2004** à **22:00**

Je réitère mon appel une nouvelle fois :

AVIS A TOUS LES UTILISATEURS

Merci de bien vouloir compléter correctement votre profil, en particulier votre localisation, qui permet aux autres membres du forum qui seraient éventuellement situés dans la même région de pouvoir vous contacter pour organiser des rencontres ou des groupes de travail (ce qui ne peut être que bénéfique), et qui permet à l'équipe du site de mieux vous connaître et donc de mieux s'adapter à vos attentes

Merci

L'équipe juristudiant

Par **Olivier**, le **07/07/2004** à **21:40**

ce qui serait sympa c'est pour les étudiants que vous notiez dans vos profils votre niveau d'études (qui je le rappelle ne correspond pas à votre titre sur le forum en dessous de votre pseudo...), et d'ailleurs, pour ceux qui l'ont déjà fait, pensez à le changer en fonction de vos résultats en cette fin d'année....

Merci d'avance!

Par **jeeecy**, le **20/10/2004** à **21:34**

Bonsoir
je réitère les demandes d'Olivier

pouvez-vous remplir vos profils?

merci
Jeeecy

Par **Yann**, le **16/08/2005** à **08:52**

Bonjours à tous!

Je poste ici parce que là où ce message aurait sa place c'est bloqué (même si je fais partie des meubles sur ce forum je ne suis pas modérateur donc je n'ai pas accès à tout).

[color=darkred:10ni9iev]Edit, un vieu message que je remets à sa place maintenant que j'ai les droits, comme quoi ça sert de faire du ménage des fois.[/color:10ni9iev]

Image not found
J'aimerais bien que ceux qui le peuvent complètent leurs profils et ce pour de nombreuses raisons.

Image not found
Comme l'a dit Olivier, ça permet à ceux qui sont du même coin de pouvoir éventuellement se contacter physiquement.

Image not found
Après on pourrait faire une carte de France des membres.

Image not found
Ca permet de mieux se connaitre, et surtout de savoir si le conseil donné est crédible en cas de doute, si deux opinions s'opposent certains sont plus susceptibles que d'autres de se tromper. Par exemple l'avis sur un point de quelqu'un comme Regisb, Ha.Ou, ou banditgirl, a quand même plus de poids à mes yeux que celui de quelqu'un qui ne fait pas de droit, qui est en première année, ou même que le mien. (Je parle là pour les sujets strictement juridiques, pas concernant l'actualité ou les divers qui sont plus des débats et où un avis en vaut souvent un autre).

:arrow:

Image not found
Il faut préciser que le statut sous le pseudo n'est pas le vrai niveau de l'interlocuteur, ce n'est pas parce qu'il a posté souvent qu'il est de meilleur conseil pour autant, regardez Vincent, il ne fait pas dans la quantité, mais niveau qualité ses réponses valent le coup. Alors que moi je suis loin d'avoir le niveau de la maîtrise indiqué sous mon profil (même si je me débrouille). Avec un profil bien rempli on sait à qui on a affaire.
arrow: Et surtout j'aime bien les avatars, comme je retiens plus facilement un visage qu'un nom, je retiens mieux les avatars que les pseudos. En plus c'est une note d'humour je trouve ça sympa, ils n'ont pas besoin d'être "sérieux" comme Vincent ou Jeeecy, regardez Olivier (j'adore ton pingouin).
Tout ça pour dire svp remplissez vos profils C'est la première chose que je regarde en me connectant: qui s'est inscrit depuis hier et d'où il vient? Si en plus vous y mettez de l'humour alors vous me ferrez super plaisir .
Voilà @+ :[/color]

Par **Visiteur**, le **21/08/2016** à **12:07**

Bonjour à tous !

Je déterre ce sujet parce que je suis tombée dessus un peu par hasard et il m'a interpellée en ces temps de refonte du site.

Au lieu de préciser le département, ce qui est assez vague et pas toujours approprié (ex: Paris), pourquoi ne pourrions-nous pas voir l'université d'où chacun vient ? Je n'ai d'ailleurs jamais compris pourquoi on doit renseigner cette information dans notre compte et que cela n'apparaît pas ensuite. Ce serait plus simple pour retrouver des gens pour de l'aide justement je pense. Non ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/08/2016** à **12:51**

Bonjour

Bonne idée mais cela relève plutôt des compétences de Kern. Dès qu'il repasse sur le forum, il faudra en profiter pour faire toutes nos demandes.

Quoiqu'il en soit vous avez bien fait d'intervenir car cela m'a permis de repérer Yann, un modérateur potentiellement inactif que je contacte de ce pas.

Par **Visiteur**, le **21/08/2016** à **17:03**

Je l'ai vu aussi en postant, j'allais le signaler justement.

Par **Camille**, le **22/08/2016** à **13:07**

Bonjour,

[citation]Au lieu de préciser le département, ce qui est assez vague et pas toujours approprié[/citation]

Et ne pas oublier que, pour des raisons un peu mystérieuses, Juristudiant attire beaucoup d'internautes de la communauté africaine. Donc n'avoir le choix qu'entre des départements français est insuffisant. Prévoir au moins une option "Etranger".

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/08/2016** à **13:15**

Bonjour

OK. Kern est absent toute cette semaine pour raison professionnelle. Il faudra lui en faire part ce week-end.